



MES LITTORAUX ENTRELACS

MADINE - DER-CHANTECOQ - FORÊT D'ORIENT - VOUGLANS - VASSIVIÈRE
BORT-LES-ORGUES - GRANDVAL - NAUSSAC - PARELOUP - LÉMAN - BOURGET
ANNECY - SERRE-PONÇON - SAINTE-CROIX DU VERDON

Les marais de l'enfer en rive gauche du lac d'Annecy

ÉDITORIAL



CLAUDE HOMEHR,
Présidente
du Conseil de rivages
des lacs

J'ai l'honneur de présider le conseil de rivages des lacs depuis 2015. J'ai ainsi pu sillonner la France pour (re)découvrir la quinzaine de grands lacs intérieurs sur lesquels le Conservatoire du littoral est compétent. Que de richesses, d'enjeux et d'engagements humains sur ces espaces encore méconnus ! Je tiens à saluer le travail de proximité réalisé par cette jeune délégation pour donner aux territoires lacustres la place qu'ils méritent sur l'échiquier littoral au sens large. Le colloque organisé à Strasbourg par la Région Grand Est sur le changement climatique en est la démonstration.

Sept ans après la parution du premier numéro, le nouvel Entrelacs tient à présenter aussi bien des actions initiées sur de nouveaux sites qu'une évaluation en continu d'opérations au long cours conduites sur des espaces où le Conservatoire du littoral est bien implanté. La seule ambition des agents est d'agir sur le terrain au bénéfice des milieux naturels et du public en incarnant les valeurs de l'établissement, lesquelles constituent sa source d'énergie la plus efficiente dans un contexte rendu encore plus difficile par la crise sanitaire récemment traversée.

Cet épisode inédit a certes retardé certains chantiers emblématiques comme la restauration de la ferme des Cavaliers, dans les grandes gorges du Verdon. Mais il a également démontré la capacité de l'ensemble du personnel de s'adapter rapidement pour assurer les missions essentielles et se projeter sur une nouvelle organisation, tout en gérant les impératifs familiaux et la pression, voire la souffrance engendrée par le confinement, qui a pu être vécu, à certains moments, comme un véritable enfermement, pour des personnes habituées à travailler à l'extérieur.

Dans ce contexte, le « Forum de Madine », sur le modèle de celui de Vassivière, sera remplacé par un événement un peu moins ambitieux qui devait se tenir début 2021. L'intervention sur les zones humides autour de ce lac constitue un véritable défi en matière de maîtrise foncière, de connaissance, de gestion et de partenariat avec les acteurs locaux pour conforter la réserve en eau et maintenir la biodiversité sur ce territoire.

Lors du dernier conseil de rivages des lacs, tenu à Paris fin janvier 2020, Agnès Vince, directrice du Conservatoire, a salué « l'engagement, la détermination et l'exigence d'une structure originale qui sait créer des relations durables avec tous les acteurs de la préservation des espaces littoraux et lacustres ». L'expérience accumulée après quarante-cinq ans d'existence recèle un véritable gisement d'initiatives au bénéfice de l'intérêt général. Les défis qui s'annoncent, avec toutes les incertitudes qu'ils génèrent, sont en réalité autant de situations et d'adaptations à inventer, d'alliances à susciter et à développer avec nos multiples partenaires. Plus que jamais, nous formons une communauté d'intérêts interdépendante pour servir la mission de protection et de développement équilibré d'un littoral sous tension.

BILAN DU POIA MASSIF ALPIN

Le séminaire de restitution finale du POIA massif alpin (fonds FEDER - 2014-2019) s'est tenu le 19 septembre 2019 à Chambéry. Ce programme ambitieux, piloté avec brio et persévérance par le Conservatoire d'espaces naturels de la Savoie, a permis de présenter les nombreuses actions entreprises au service de la biodiversité, de l'accueil du public et de la sauvegarde d'un patrimoine collectif. Animé par Arnaud Guérin, géologue et photographe professionnel, en présence de nombreuses personnalités (préfet et président du conseil départemental de la Savoie, présidente du conseil de rivages des lacs, élus, représentants associatifs...), cette journée s'est déroulée en deux temps très dynamiques : un rapportage transversal illustrant la diversité des initiatives et des ateliers interactifs.

<https://projet-grands-lacs-alpins.cen-savoie.org/>
<https://cenpaca.wixsite.com/la-roche>



Signature d'une convention d'attribution du DPF sur le lac du Bourget

NOUVELLE ÉQUIPE

Suite à un heureux évènement, **Nabila Djebali** a retrouvé l'équipe fin janvier. **Julie Luna** avait assuré l'intérim de son poste. Sur la mission d'appui foncier, **Florence Galliou** a pris la suite d'**Axelle Tempé**, partie en Guyane pour animer le réseau des gestionnaires d'espaces protégés. Parmi les stagiaires de 2019, **Marie Rolland** a rejoint l'équipe du PNR du Haut-Jura pour monter un programme LIFE sur les forêts d'altitude et **Aurélié Nouri** est en recherche d'emploi. Membre de l'équipe en 2017 et 2018, **Clément Clasquin** est revenu sur le lac du Bourget pour rédiger une notice de gestion en vue de la sauvegarde des roselières lacustres après une mission de 16 mois aux Kerguelen.



PREMIÈRE RENCONTRE DES GARDES DES LACS AU BOURGET

Les gardes de la délégation se sont retrouvés les 5 et 6 février 2020 au Bourget-du-Lac. Après plus de 10 ans sans rencontres, 13 des 24 gardes et tous les membres de la délégation ont ainsi pu échanger et (re)faire connaissance. Un temps important a été consacré aux échanges d'expériences et au partage des valeurs du Conservatoire du littoral, dont les gardes sont des ambassadeurs essentiels. Devant le succès et l'intérêt que les participants leur ont trouvé, rendez-vous a été pris pour 2021 !



Explications délivrées par Gaëlle Moreau (services centraux du Conservatoire du littoral)

FORUMS DE VASSIVIÈRE ET DE MADINE

Après le dernier colloque d'envergure nationale en Forêt d'Orient (automne 2018), le Forum de Vassivière (septembre 2019) s'est concentré autour d'un seul territoire sur le thème du paysage comme vecteur du développement local. Organisé en partenariat avec le syndicat mixte local et la Région Nouvelle-Aquitaine, il a laissé une grande place aux gestionnaires des sites du Conservatoire du littoral et aux acteurs investis à divers titres dans leur préservation et leur valorisation, environnementale, touristique ou culturelle. Une visite de terrain a utilement complété la seconde journée la phase de présentations et d'échanges en salle.

Ce nouveau format, plébiscité par la plupart des participants, sera reproduit début 2021 sur les rives du lac de Madine.



Lecture du paysage au sommet du Puy du Rocher



Toiture en cours de restauration

LANCLEMENT DE LA RESTAURATION DE LA FERME DES CAVALIERS (STE-CROIX DU VERDON)

Sur la commune d'Aiguines (Var), le chantier de restauration de la ferme des Cavaliers a (enfin !) démarré début mars pour 18 mois de travaux. Cette première tranche permettra la viabilisation de la ferme, la création d'un logement et le confortement des dépendances, en vue d'une installation agricole. Ce cap passé, il s'agira de trouver les partenaires pour enclencher une deuxième tranche, visant à la valorisation agro-touristique du lieu situé au cœur du site classé des Gorges du Verdon.



**SITE DU CHÂTEAU
DE VALSUR LE LAC
DE BORT-LES-ORGUES**



ANIMATIONS FONCIÈRES

Les animations foncières se poursuivent avec un résultat satisfaisant compte tenu du parcellaire souvent très morcelé. A titre d'exemple, sur les « Balcons de Brison », site dominant le lac du Bourget, un taux de retour de 25 % est constaté (54 réponses dont 20 accords fermes pour 211 courriers envoyés). A Bort-les-Orgues, sur le petit site du Château de Val, la vingtaine de courriers transmis ont bénéficié d'un chiffre supérieur (40 %).

A la faveur de la mise à disposition progressive des couches informatiques relatives aux données « propriétaires » (cadastre, coordonnées), de nouvelles animations sont programmées à Saint-Gingolph, à l'extrémité est de la rive

française lémanique (16 ha pour 110 propriétaires...) et à Alleuze, en rive nord du lac de Grandval (657 ha pour 110 propriétaires).

Ces démarches, engagées depuis 2014, permettent non seulement de constituer des unités foncières davantage cohérentes, propices à la mise en place d'une gestion plus efficace, mais aussi de porter à la connaissance du public et de certains notaires jusqu'ici éloignés la mission et les valeurs du Conservatoire du littoral. Nombre de propriétaires acceptent de vendre leur terrain pour un prix modique au seul motif de participer à une entreprise d'intérêt général dont le sens les séduit.



**CRÉATION ET EXTENSION DE PÉRIMÈTRES
D'INTERVENTION À **MADINE** ET **GRANDVAL****

Après un long travail de concertation auprès des élus, la commune d'Alleuze a délibéré favorablement pour la création d'un périmètre d'intervention de 657 ha sur son territoire. Il s'agit du premier périmètre créé autour du lac de Grandval, plus long lac d'Auvergne niché dans les gorges de la Truyère. La commune de Fridefont a suivi ce mouvement en autorisant la création d'un périmètre de 508 ha. Les échanges se poursuivent avec les autres communes limitrophes du lac pour compléter le dispositif proposé par le Conservatoire sur ce site emblématique du Cantal, en cours de classement au titre des paysages.

Le lac artificiel de Madine est à l'origine d'un site naturel exceptionnel du Grand Est.



Le Conservatoire s'est d'abord intéressé aux zones humides périphériques en acquérant 5 étangs piscicoles pour environ 100 ha. Souhaitant conforter leur intérêt, l'établissement a proposé fin 2018 une extension limitée de ses périmètres pour maîtriser les abords immédiats des étangs. Les élus de 7 communes ont souhaité aller beaucoup plus loin en proposant un périmètre de 1 015 ha. Ce vaste périmètre

unifie 4 des 5 sites existants du Conservatoire et complète la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage sur des terrains essentiellement agricoles et forestiers. L'objectif de ce périmètre est de prendre en compte le bassin versant de Madine et les enjeux très forts qui s'exercent sur le lac (ressource et qualité de l'eau, activité touristique et préservation de la biodiversité et des paysages).





NOUVELLE ATTRIBUTION DE ROSELIÈRES À CHINDRIEUX SUR LE LAC DU BOURGET

L'Etat confirme sa confiance au Conservatoire du littoral en lui attribuant un nouvel ensemble de roselières au nord-est du lac du Bourget, après celles transmises en 2010 pour les rives sud et est. A l'instar des autres sites du Bourget, c'est le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie qui en sera le gestionnaire. Ce dernier a d'ailleurs annoncé lors de cette nouvelle attribution le lancement de la rédaction d'une notice de gestion de l'ensemble des roselières du lac, conformément à la demande des services de la DDT.

NOUVELLE ACQUISITION À MOUSTIERS SAINTE-MARIE SUR LE LAC DE SAINTE-CROIX DU VERDON

A la fin de l'année 2019, 126 ha de garrigues sur les hauteurs de Moustiers ont intégré le patrimoine du Conservatoire du littoral, via l'intervention de la Safer Paca. Il s'agit d'un tènement surplombant le lac et utilisé par de nombreux randonneurs et parapentistes (lieu de décollage). L'année 2020 est consacrée à l'établissement d'un diagnostic du site grâce au concours d'une stagiaire, pour définir les enjeux et les orientations de gestion avec la commune.



VUE SUR LE LAC DE SAINTE-CROIX À PARTIR DU SITE DE COURCHON

RÉÉVALUATION DES BARÈMES

Une collaboration efficace s'est concrétisée en 2018 avec la Direction immobilière de l'Etat (DIE), service chargé des évaluations domaniales, pour définir des fourchettes de valeurs sur les sites d'intervention du Conservatoire du littoral, en fonction de la nature des terrains. Ces barèmes ont été très utiles dans le cadre des nombreuses

animations foncières conduites par la délégation Lacs, en ce sens qu'elles simplifient grandement les procédures : notification rapide aux propriétaires contactés, petite marge de négociation en fonction des situations (volume de bois présent sur les parcelles...). Cet accord, conclu pour deux ans, a objectivement

accélééré les acquisitions et a ainsi créé de nombreuses références. Il est en cours d'évaluation avec les différentes directions départementales concernées (18 pour les espaces lacustres) en vue de sa reconduction. Il devrait être validé par le conseil d'administration au début 2021.

LACS DE LA FORÊT D'ORIENT

RESTAURATION DES MARES... OU COMMENT GARDER LES PIEDS DANS L'EAU !

La forêt du Grand Orient est parsemée de nombreuses mares d'origine diverses, temporaires ou non, générant des milieux favorables à une forte biodiversité. Pour assurer dans le temps la fonctionnalité de ces mares, il convient de lutter contre leur atterrissement naturel et favoriser leur résilience face au changement climatique.

Fin 2019, en période sèche, trois mares de nature différente en voie d'atterrissement ont bénéficié de travaux de reprofilage et de surcreusement prévus au plan de gestion 2016-2025. Le principe retenu

consiste à n'intervenir que sur une partie de chaque mare, en s'adaptant à sa topographie et en proposant des zones plus ou moins profondes permettant le repli des espèces en cas d'assèchement. Les matériaux excavés sont régalés à proximité. Ces travaux ont été menés avec l'appui technique du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne Ardenne et des cogestionnaires du site, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et l'Office national des forêts. Ils donneront lieu à un suivi technique avant d'envisager des interventions sur d'autres mares.



PORTE D'ENTRÉE VERS L'OBSERVATOIRE ORNITHOLOGIQUE



LAC DU BOURGET



AMÉNAGEMENTS LIÉS À LA FRÉQUENTATION DU PUBLIC

Situé au sud du lac du Bourget, le domaine de Buttet abrite une importante zone de quiétude réservée à la faune. Pour autant, sa partie ouest est un espace de promenade et d'observation des oiseaux très apprécié du public. Afin d'inciter les promeneurs à adopter une attitude plus respectueuse de la tranquillité des oiseaux lorsqu'ils approchent de l'observatoire des Aigrettes, plusieurs aménagements paysagers ont été mis en place : tunnel végétalisé, chicanes, panneaux de sensibilisation et jeu d'observation.

LAC DE SAINTE-CROIX DU VERDON

RESTAURATION DES CANAUX DE VALX

L'écrevisse à pieds blancs, espèce autochtone et protégée, a investi les anciens canaux d'irrigation et témoigne de la grande qualité des résurgences présentes dans le domaine. Les variations des eaux du système karstique, alternant sécheresse parfois longue dans les canaux et inondation des terres par débordement, ont conduit le Conservatoire à tenter

d'améliorer le fonctionnement du système ancestral. Une étude a permis de retrouver l'architecture initiale du réseau, temporaire ou permanent, des canaux et bassins. Leur tracé n'a rien de naturel mais a contribué, à l'instar des aménagements en restanques, à gagner des terres cultivables sur le versant. Une phase de travaux a ensuite été entreprise pour collecter des

eaux arrivant d'une source en amont, dont le ruissellement détruisait les murettes, étanchéifier les berges avec de l'argile locale et rouvrir un ancien canal pour résorber les débits de crues. Plus de 40 000 € HT ont ainsi été investis, avec le soutien des fonds européens, pour renforcer et pérenniser cette ossature ingénieuse de répartition de l'eau.





LAC DE VASSIVIÈRE

LANCEMENT DE LA RÉVISION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Le plan d'aménagement forestier de Vassivière arrivant à échéance, une réflexion globale a été engagée par le Conservatoire et ses gestionnaires pour son renouvellement. Le choix s'est rapidement orienté vers la réalisation d'une étude paysagère pour établir une photographie globale des sites du Conservatoire suite aux nombreuses acquisitions foncières des dernières années et proposer des orientations concertées avec les acteurs locaux. Cette étude servira ainsi de base de travail à l'Office national des forêts pour la rédaction du plan d'aménagement forestier qui couvrira les quinze prochaines années.

LAC DE SAINTE-CROIX DU VERDON

BILAN DE 4 ANNÉES DE PROTECTION DES POPULATIONS DE CHAUVES-SOURIS AUX EOUVIÈRES

En 2014, les 5 entrées supérieures des Grottes de l'Eglise, surplombant les basses gorges du Verdon, ont été fermées par des grilles pour juguler le dérangement par le public d'une colonie de Minioptères de Schreibers. Au terme de 3 années complètes de mise en tranquillité, l'association Groupe chiroptères de Provence a réalisé à la demande du Conservatoire du littoral, grâce

à des financements européens gérés par la Région, un bilan sur une année complète : les mêmes espèces qu'auparavant ont été contactées. La reproduction estivale des Petits rhinolophes, pressentie, n'a pas été confirmée. Les traces de feu malheureusement encore constatées à l'entrée des grottes sont une source d'intoxication pour les mammifères gîtant

dans les boyaux. Les compteurs installés ont néanmoins révélé une présence de chauves-souris quasi continue sur l'année. L'enjeu est donc confirmé et une évaluation sera de nouveau conduite dans plusieurs années, permettant de confirmer ce gîte considéré comme majeur à l'échelle régionale pour les chiroptères.

SCHÉMA D'INTERPRÉTATION

Dans le cadre du POIA Grands lacs alpins, l'un des objectifs visait à valoriser le patrimoine lacustre comme un atout touristique du massif alpin. Autour du lac de Sainte-Croix, un schéma d'interprétation a été entrepris pour raconter l'âme de ce territoire vivant, autour de la « cote 482 », l'altitude théorique maximale de la retenue d'eau. Ce schéma offre un regard historique couplé aux enjeux du passé et actuels pour comprendre le paysage et la gestion du présent. La cote altitudinale a été retenue comme fil conducteur, le symbole qui marque le passage entre « un avant » et un « après », le visible et l'invisible, un amont et un aval, le lac et la berge mais aussi les ruptures, la continuité, le renouveau des modes de vie...



Il est rappelé que les enjeux d'hier ont conduit à l'aménagement hydraulique de la vallée du Verdon au XX^e siècle : l'alimentation en eau potable des villes côtières, l'irrigation des terres agricoles en aval et la production d'énergie qui ont transformé les modes et confort de vie.

Ces enjeux sont plus que jamais d'actualité avec le changement climatique en cours. Le lien entre les villes et l'arrière-pays est souligné, ainsi que le nécessaire partage des ressources environnementales, dont la gestion pour leur régénération vise aussi à satisfaire les besoins de nombreux usages, locaux et plus lointains. Telle est l'ambition du schéma d'interprétation élaboré en partenariat avec le Parc naturel régional du Verdon, avec le concours de nombreux acteurs locaux. Sa déclinaison en différents points de vue le long du GR de Pays du Tour du lac de Sainte-Croix, sera expérimentée, dans un premier temps dans les propriétés du Conservatoire du littoral.

* USAGES & FRÉQUENTATION



LAC DE VASSIVIÈRE EXTENSION DU SENTIER DE RIVES

Le sentier de rives de Vassivière est une boucle pédestre de 30 km faisant le tour complet du lac en passant notamment sur les terrains du Conservatoire. Des travaux d'extension vont être réalisés en 2020 pour ouvrir aux cyclistes et randonneurs des parcelles récemment acquises. Les travaux sont menés par le syndicat mixte du lac, en concertation avec les autres gestionnaires, sur les conseils du paysagiste Alain Freytet, afin de préserver l'ambiance et les motifs paysagers du site.

LAC DU DER LES USAGERS PARTICIPENT A LA QUALITÉ DES SITES

Le Conservatoire du littoral est reconnu pour ses actions en matière de préservation de l'environnement. Il est parfois moins bien identifié comme conservateur des usages patrimoniaux et économiques qui concourent à la vie de ses sites. Pourtant, la plupart des sites font l'objet d'usages variés par des tiers. Ces usages sont autorisés sous réserve de la sensibilité des milieux et du respect d'un cahier des charges compatible avec les enjeux de gestion.

Sur les rives du lac du Der, une nouvelle convention piscicole et cinq conventions agricoles viennent d'être signées. Ces documents ont été élaborés en concertation étroite avec les co-gestionnaires du site : OFB, LPO, ONF, Syndicat du Der.



LAC DE SAINTE-CROIX BILAN DE L'INSTALLATION PASTORALE A VALX

En 2015, le Parc naturel régional du Verdon installait trois chevriers associés en GAEC pour une exploitation caprine laitière adossée à une ferme pédagogique. Le départ d'un associé deux ans plus tard n'a pas permis de confirmer l'intérêt d'un modèle collectif visant une organisation du travail plus « vivable » que le modèle classique (s'autoriser un jour de repos hebdomadaire, des congés, une vie de famille...). Au terme de la première convention, les jeunes chevriers ont décidé de partir dans une autre région. Un nouvel appel à candidatures,

lancé courant 2020, s'est enrichi du bilan dressé par les deux parties : si l'immersion d'une activité économique dans un domaine public impose une exigence élevée de partenariat, l'installation sans emprunt à long terme avec une commercialisation en vente directe a permis un équilibre économique dès la deuxième année. Ici comme ailleurs, ce sont les nouvelles orientations de la PAC qui interrogent la pérennité des petites exploitations d'échelle familiale qui s'appuient sur la gestion extensive des milieux.

Suite à l'arrêt d'activité du pisciculteur en place, un nouvel usager a été recherché. Ce dernier devait notamment s'engager à pratiquer une pisciculture extensive (pas de nourrissage, chargement réduit) et à maintenir un équilibre dans le cheptel piscicole compatible avec les enjeux liés à la qualité de l'eau. Trois candidats se sont manifestés et un jeune pisciculteur récemment installé, a été retenu.

Les conventions agricoles étant arrivées à leur terme, le renouvellement de ces dernières était nécessaire. Les exploitants en place ont donc été associés à la rédaction de nouvelles conventions. Le Conservatoire du littoral salue la qualité de leur travail et les remercie pour leur participation durable

à la conservation du site. Ces usages patrimoniaux ont vocation à permettre aux bénéficiaires de poursuivre leur activité économique tout en concourant, par leur travail, à la qualité des sites. Ces occupations permettent également de financer pour partie les actions de gestion entreprises par les co-gestionnaires sur les sites.



CONTACT

DÉLÉGATION LACS • Savoie Technolac
Immeuble Le Dauphin • 18 Allée du lac Saint-André
73382 Le Bourget du Lac
lacs@conservatoire-du-littoral.fr

SIÈGE ROCHEFORT
La Corderie Royale
CS 10137 • 17306 ROCHEFORT
direction.rochefort@conservatoire-du-littoral.fr